BDX Formation

La sécurité pour votre entreprise

Habilitation H0v - B0
non électricien Chargé de chantier

Références règlementaires :

- ✓ Code du travail : décret du 14 novembre 1988
- ✓ Publication NF C 18-510 (21/12/2011)
- ✓ Décret 2010-1118

Public :

Personnel désigné par son employeur, chargé d'assurer la direction et la surveillance du personnel non électricien dont il a la charge.

Pré requis : Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les stagiaires doivent être capables de comprendre les instructions de sécurité.

Objectifs :

- Etre formé à la prévention des risques électriques selon la NF-C-18510,
- Connaître les dangers liés à l'endommagement des OUVRAGES ou INSTALLATIONS BT /HT,
- Connaître les conditions d'approche dans la ZONE DE TRAVAIL et les limites,
- Savoir évoluer dans la ZONE DE TRAVAIL,
- Savoir baliser une zone, surveiller le personnel et les accès à la zone,
- Savoir faire un compte rendu au chargé d'exploitation électrique ou à son employeur

Méthodes et moyens pédagogiques :

Exposés sur support audiovisuel, étude de cas concrets, démonstrations d'EPI, mise en situations
Remise d'un support pédagogique

Organisation :

Dans une salle mise à disposition par l'entreprise (intra) ou dans une salle réservée par nos soins (inter).

Validation :

Un avis d'habilitation sera remis à l'employeur pour la délivrance du titre, en regard du contrôle de connaissances.

Durée : 1.5 J (10 H :TC 1 = 6 H module spécifique = 4 H)
Nombre de participants maximum : 10
Lieu : en inter ou intra-entreprise.

Programme et compétences visées

Module tronc commun 1 (TC1) : 6 H

- Les différentes grandeurs électriques : courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc…
- Les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
- Les différents DOMAINES DE TENSION.
- Les ZONES D'ENVIRONNEMENT et leurs limites.
- L' HABILITATION : Principe, symboles
- Prescriptions des différentes ZONES DE TRAVAIL.
- Les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc…).
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'ENVIRONNEMENT
- Conduite à tenir en cas d'accident corporel, en cas d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique

Module Chargé de chantier (B0, H0, H0V) : 4 H

- Les documents et acteurs concernés par les TRAVAUX.
- Les limites de l'HABILITATION chiffre « 0 » (Autorisatio interdits, ZONE DE TRAVAIL, etc.)
- La ZONE DE TRAVAIL :
  - Application des prescriptions,
  - Définir et mettre en place la zone,
  - Faire appliquer les instructions de sécurité,
  - Assurer la surveillance d'un chantier,
  - Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'HABILITATION

Contrôle théorique et pratique des connaissances